

Pour sa 31^e édition, la première session de dégustation du Concours Saveurs Nouvelle-Aquitaine se tiendra le 23 mai 2019 dans la Vienne. Plus de 200 produits vins et fromages seront dégustés à cette occasion.

L'édition 2019

Pour cette édition et dans le cadre de son déploiement, le Concours est **organisé en 4 temps** (au mois de mai, juin, septembre et novembre). Il permettra la **dégustation de 28 catégories de produits au total**.

La 1ère session: rendez-vous jeudi 23 mai dans la Vienne

Organisée dans les territoires pour valoriser les savoirfaire, cette 1ère session se déroulera au cœur du vignoble Saumurois. Le Château d'Éternes à Saix, véritable bijou situé aux confins du Poitou, de l'Anjou et de la Touraine, doté des caves souterraines exceptionnelles accueillera cet événement.

À l'occasion, un concours de Vins de Saumur remarquable réunira près de 70 échantillons. Seront également dégustés : les vins Charentais IGP, les vins du Haut-Poitou AOC, les vins d'Anjou AOC. Les catégories de fromages de chèvre fermiers, brebis de Nouvelle-Aquitaine, tommes, feuilles du Limousin, cabécou du Périgord, Mothais sur Feuille, chabichou AOP, tomme des Pyrénées, tout comme des spécialités à base de viande de chèvre seront aussi ouvertes à la dégustation.

Pour cette 1ère session, **plus de 100 jurés sont attendus** pour départager et attribuer des médailles aux meilleurs produits.

Le Concours Saveurs Nouvelle-Aquitaine

Né il y a 38 ans en Poitou-Charentes, le Concours Saveurs Nouvelle-Aquitaine s'étend maintenant à toute la région. Son objectif premier est de faire reconnaître la qualité intrinsèque des produits issus de l'agriculture, de l'artisanat et de l'agroalimentaire de la région Nouvelle-Aquitaine. Il est un outil plébiscité par les professionnels qui bénéficient d'un avis technique commenté sur leurs produits.

Depuis 2017, le Concours s'ouvre à de nouvelles catégories de produits pour découvrir de nouvelles saveurs. Cette ouverture se poursuit cette année par le biais de 4 sessions rendues possibles grâce aux filières et grâce à l'implication des nouveaux partenaires institutionnels comme le montre le partenariat avec le Conseil Départemental de la Vienne qui acceuille cette 1ère session.

Contact presse:

Marie Lacour-Darribère m.darribere@aana.fr 05.56.01.33.23 / 06.32.58.73.97

Contact Concours:

Nathalie Tavares n.tavares@aana.fr 06.29.69.92.05